

COMMUNE DE YABASSI: AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 003/A0N0/CY/DN/CIPM/2021 DU 19 JANVIER 2021 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE (02) SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE TONDE CARREFOUR – COMMUNE DE YABASSI -DEPARTEMENT DU NKAM- REGION DU LITTORAL.

[Télécharger le DAO](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public de l'exercice 2021, le Maire de la Commune de YABASSI lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour la réalisation des TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE (02) SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE TONDE CARREFOUR – COMMUNE DE YABASSI -DEPARTEMENT DU NKAM-REGION DU LITTORAL.

2. Consistance des prestations

Les travaux à réaliser au titre du présent marché comprennent :

- Les travaux préparatoires et études ;
- Le terrassement ;

- Les fondations ;
- Les maçonneries-élévations ;
- La charpente-couverture ;
- La menuiserie métallique ;
- L'électricité ;
- La peinture ;
- Les VRD.

3. Coût prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de :21 000 000 Francs CFA

4. Délai de livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'ouvrage pour la réalisation des travaux est de trois (03) mois à compter de la notification de l'ordre de service pour le démarrage.

5. Allotissement

Lot unique

6. Participation et origine

La participation à cet Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions, aux entreprises de droit camerounais disposant de capacités techniques et financières pour la réalisation des travaux de Bâtiments et de Travaux Publics.

7. Financement

Les prestations, objet du présent Appel d'Offres, sont financées par le Budget d'Investissement Public (BIP), exercice 2021 de la République du Cameroun, sur la ligne d'imputation budgétaire.

8. Consultation du dossier

Le dossier d'appel d'offres peut être consulté aux heures ouvrables dès publication du présent avis à la Mairie de YABASSI.

9. Acquisition du dossier

Le dossier d'appel d'offres peut être obtenu aux heures ouvrables à la Mairie de YABASSI, dès publication du présent Avis contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de trente-cinq mille (35 000) FCFA Payable à la recette municipale de YABASSI.

10. Remise des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles devrait parvenir à la Commune de YABASSI sous pli fermé au plus tard le 09 février 2021 à 11 heures, heures locales et devra porter la mention :

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N° 003/AONO/CY/DN/CIPM/2021 DU 19 JANVIER 2021
POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE (02) SALLES DE
CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE TONDE CARREFOUR – COMMUNE DE
YABASSI -DEPARTEMENT DU NKAM-REGION DU LITTORAL.
. Financement : Budget d'Investissement Public
« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »**

11. Cautionnement provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO, dont le montant est de quatre cent vingt mille : 420 000 F CFA ; et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative agréée à cet effet, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies

postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission, délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet de l'offre.

13. Ouverture des plis

L'ouverture des offres aura lieu le 09 février 2021 à 12 heures et se fera en un (01) temps, par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de YABASSI, dans la salle de réunion de la Commune de YABASSI. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée, ayant une bonne connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

Principaux critères éliminatoires

- Dossier non produit en sept (07) exemplaires ;
- Absence de la caution de soumission ;
- Fausse déclaration ou pièces falsifiées ;
- Absence de l'attestation de visite du site avec une photo couleur montrant une place de la
- localité ressortant le nom sur une plaque ;
- La non-exécution d'un marché antérieur.
- Omission d'un prix quantifié dans l'offre financière;
- Principaux critères de qualification

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur :

- le personnel d'encadrement (08 rubriques) oui/non
- la disponibilité du matériel (02 rubriques) oui/non
- les références de l'entreprise (03 rubriques) oui/non

- l'organisation et la compréhension du projet (05 rubriques) oui/non
- la présentation des offres (03 rubriques) oui/non
- Le non respect d'au moins 16/21 des rubriques entraîne l'élimination de l'offre conformément aux grilles d'évaluation.

15. Attribution

Le marché est attribué au soumissionnaire le moins disant (hors taxes) dont l'offre aura été reconnue conforme au Dossier d'Appel d'Offres et remplissant les capacités techniques et financières requises.

16. Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant un délai de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour la réception des offres.

17. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès de la Mairie de YABASSI et à la Délégation Départementale des Travaux Publics du Nkam à Yabassi

-Bien vouloir appeler gratuitement aux numéros verts suivant 673 20 57 25/699 37 07 48 pour dénonciation de mauvaises pratiques et dysfonctionnement observés dans le processus de passation et d'exécution des marchés publics.

YABASSI le 19 Janvier 2021

Le MAIRE

EBA JEAN MIRABEAU

[Télécharger le DAO](#)